



École Régionale de Formation des Activités de
la Natation de Franche Comté (ERFAN)

Comité Régional Natation



Officiels C

Présentation simplifiée
des règlements

Notions sur le Fédération Française de Natation

La F.F.N. est une entité sous-jacente de la **Fédération Internationale de Natation Amateur**

- **FINA : Fédération Internationale de Natation Amateur**

- Créée en 1908
- Objectif : Développer la natation, organiser des manifestations internationales et suivi des règlements techniques



- **LEN : Ligue Européenne de Natation**



- **FFN : Fédération Française de Natation**



- Créée en 1920 comprend les disciplines suivantes :

Natation	Plongeon	Water-Polo	Natation Synchronisée	Maîtres	Natation en eau libre
----------	----------	------------	-----------------------	---------	-----------------------

- Président : Francis LUYCE
- Directeur Technique National : Christian DONZE
- Association Loi 1901
- Elle est formée de 6 zones interrégionales et de 29 comités régionaux
- <http://www.ffnatation.fr>
- Mise en place de règles spécifiques à la natation française (Off. A – B - C)

- **Comité Régional de Franche Comté**

- Président : Jean Pierre CARRERE
- Cadre Technique Fédéral : en attente d'une nomination

- <http://franchecomte.ffnatation.fr>
- Commission des cadres : Président Jacky VIEVAL
La Commission organise la gestion des officiels sur la région (examens – recyclages – suivi des actions)
- <http://erfan.franchecomte.free.fr/index.php/officiels>































- Comités Départementaux

- Sous l'autorité du Comité Régional
- Un référent départemental organise les recyclages et les formations sur le département.

- Les Clubs

- Plus petite entité du système fédéral
- Recrute des officiels

La Franche Comté compte 14 clubs de natation

	Natation	Water Polo	Plongeon	Natation synchronisée	Eau Libre	Maitres
Avenir Natation Besançon						
Aire Urbaine Natation Nord Franche Comté						
Club Aquatique du Bassin Lédonien 39						
Club Neutre du Comité Régional de F.C.						
C.N. Dole et sa Région						
C.N. Haut Jura						
C.N. Luxeuil						
C.N. Pontarlier Valdahon						
Dauphins Lurons						
Entente Delle Etueffont Natation 99						
Espérance Lons-Le-Saunier						
Gray Natation						
Natation Vesoul Noidans						
U.S. Sochaux Natation						

Quelques données en bref...

Les sigles :

Sigle	Signification
F.I.N.A.	Fédération Internationale de Natation Amateur
L.E.N.	Ligue Européenne de Natation
NL	Nage Libre
Pap	Papillon
Br	Brasse
Cr	Crawl
4N	Quatre Nages

Piscines ou bassins : (Appellation)

- Piscine : Etablissement couvert (25m ou 50m)
- Bassin : Etablissement de plein air (25m ou 50m)

i
n
f
o

La majorité des piscines publiques comportent un bassin de 25 mètres de longueur pour une largeur variant de 10 à 20 mètres (certaines sont plus étroites et certaines sont plus larges).

Une piscine olympique est un bassin de 50 mètres de longueur par 25 mètres de large et sert pour les compétitions internationales, notamment les Jeux olympiques, son volume est d'environ 2 500 m³.

Organisation matérielle :

- Corde de faux départ : Obligatoire, placée à 15 mètres du départ.
- Fanions de virage : Obligatoires pour les épreuves de Dos et de 4 nages : Placés à 5 mètres de chaque extrémité.
- Température de l'eau : 26°C (+ ou - 1°C)
- Repère des 15 mètres : La longueur maximale autorisée pour les coulées au départ et à chaque virage pour les épreuves de Nage Libre, Dos, Papillon et 4 Nages est de 15 mètres. Un repère doit être identifiable sur chaque ligne d'eau (15 mètres de chaque extrémité).

Plaques de longueur :

Elles sont placées à l'opposé des plots de départ, lors des épreuves nage libre de 800 et 1500 mètres, sous la responsabilité des Juges de virages.

Affichage des nombres (début de l'épreuve)		
Epreuves	Bassin de 25 mètres	Bassin de 50 mètres
800 mètres	31	15
1500 mètres	59	29

Remarques : Lors de son utilisation, la plaque de longueur ne doit pas être mise à l'eau.

Ordre chronologique d'une épreuve de 4 nages :

- Individuel : Papillon – Dos – Brasse – Nage Libre (crawl)
 - Relais : Dos – Brasse – Papillon – Nage Libre (crawl)
- D'un point de vue réglementaire, le crawl n'existe pas.

Table de cotation :

Le temps réalisé par le nageur est converti en points grâce à la table de cotation "Natation sportive".

Titre de "Champion de France" :

Le titre de "Champion de France" n'est attribué que lors des Championnats de France de Natation.

Record et/ou Meilleure performance :

Les records soulignent les meilleurs temps toutes catégories confondues.

Les meilleures performances soulignent des records par année d'âge. L'âge est déterminé par rapport à l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).



Seuls les records établis dans les piscines d'eau douce sont reconnus. De même, les records ne peuvent être établis que par des nageurs portant un maillot de bain approuvé par la F.I.N.A.

Les catégories d'âge : (correspondance pour la saison 2009/2010)

Avenir : 9 ans et moins (2001 et après)

Poussin : 10 – 11 ans (1999 – 2000)

Benjamin : 12 – 13 ans (1997 – 1998)

Minime : 14 – 15 ans (1995 – 1996)

Cadet : 16 – 17 ans (1993 – 1994)

Junior : 18 – 19 – 20 ans (1990 – 1991 – 1992)

Sénior : 21 ans et plus (1989 et avant)

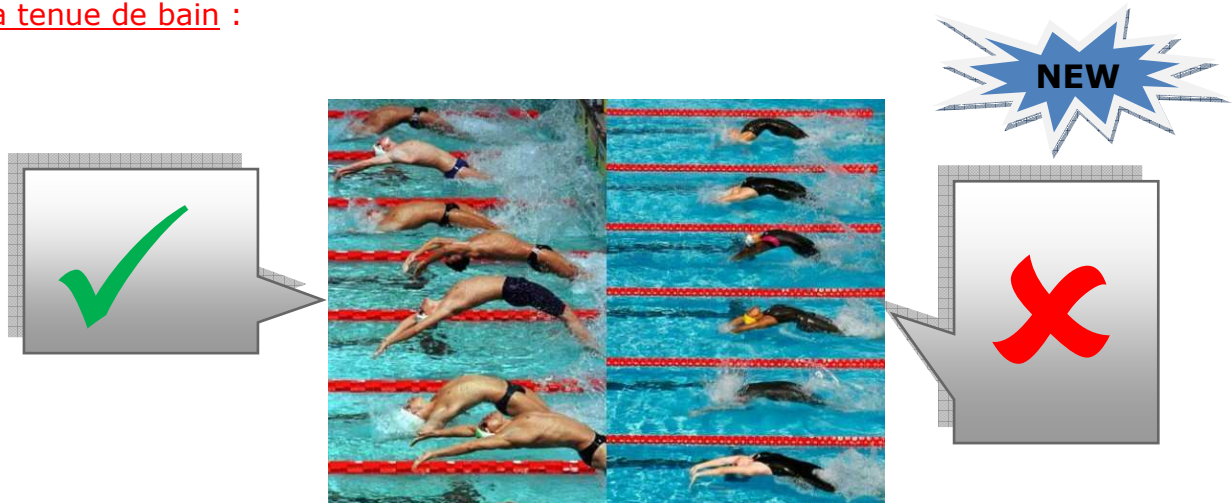
Le départ :

- Dans les épreuves de Nage Libre, Brasse, Papillon et 4 Nages individuelles, départ en plongeant.
- Dans les épreuves de Dos et relais 4 Nages, départ dans l'eau

Différence entre le Chronométrage Automatique et le Chronométrage Semi-automatique :

- Automatique : Déclenchement au départ du starter et arrêt du chronométrage par le nageur sur les plaques. Tout est automatique.
- Semi-automatique : Déclenchement au départ du starter et arrêt par l'officiel au moment où le nageur touche le mur (pas de plaque).

La tenue de bain :



A partir du 16 septembre 2009, lors des épreuves de natation, les compétiteurs doivent porter des maillots de bain d'une pièce pour les hommes et d'une ou deux pièces pour les femmes qui,

- Pour les hommes ne doit pas dépasser au dessus du nombril et au dessous des genoux,
- Pour les femmes, ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser au-delà des épaules et dessous des genoux.

Le maillot de bain doit être réalisé dans une matière « textile » exclusivement. Les « fermetures éclair » et autres dispositif de fermeture ne sont pas autorisés.

Quelques données en bref...

Les sigles :

Sigle	Signification
F.I.N.A.	Fédération Internationale de Natation Amateur
L.E.N.	Ligue Européenne de Natation
NL	Nage Libre
Pap	Papillon
Br	Brasse
Cr	Crawl
4N	Quatre Nages

Piscines ou bassins : (Appellation)

- Piscine : Etablissement couvert (25m ou 50m)
- Bassin : Etablissement de plein air (25m ou 50m)
- La majorité des piscines publiques comportent un bassin de 25 mètres de longueur pour une largeur variant de 10 à 20 mètres (certaines sont plus étroites et certaines sont plus larges).
Une piscine olympique est un bassin de 50 mètres de longueur par 25 mètres de large et sert pour les compétitions internationales, notamment les Jeux olympiques, son volume est d'environ 2 500 m³.

i
n
f
o

Organisation matérielle :

- Corde de faux départ : Obligatoire, placée à 15 mètres du départ.
- Fanions de virage : Obligatoires pour les épreuves de Dos et de 4 nages : Placés à 5 mètres de chaque extrémité.
- Température de l'eau : 26°C (+ ou - 1°C)
- Repère des 15 mètres : La longueur maximale autorisée pour les coulées au départ et à chaque virage pour les épreuves de Nage Libre, Dos, Papillon et 4 Nages est de 15 mètres. Un repère doit être identifiable sur chaque ligne d'eau (15 mètres de chaque extrémité).

Plaques de longueur :

Elles sont placées à l'opposé des plots de départ, lors des épreuves nage libre de 800 et 1500 mètres, sous la responsabilité des Juges de virages.

Affichage des nombres (début de l'épreuve)		
Epreuves	Bassin de 25 mètres	Bassin de 50 mètres
800 mètres	31	15
1500 mètres	59	29

Remarques : Lors de son utilisation, la plaque de longueur ne doit pas être mise à l'eau.

Ordre chronologique d'une épreuve de 4 nages :

- Individuel : Papillon – Dos – Brasse – Nage Libre (crawl)
 - Relais : Dos – Brasse – Papillon – Nage Libre (crawl)
- D'un point de vue réglementaire, le crawl n'existe pas.

Table de cotation :

Le temps réalisé par le nageur est converti en points grâce à la table de cotation "Natation sportive".

Titre de "Champion de France" :

Le titre de "Champion de France" n'est attribué que lors des Championnats de France de Natation.

Record et/ou Meilleure performance :

Les records soulignent les meilleurs temps toutes catégories confondues.

Les meilleures performances soulignent des records par année d'âge. L'âge est déterminé par rapport à l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Les catégories d'âge : (correspondance pour la saison 2009/2010)

Avenir : 9 ans et moins (2001 et après)

Poussin : 10 – 11 ans (1999 – 2000)

Benjamin : 12 – 13 ans (1997 – 1998)

Minime : 14 – 15 ans (1995 – 1996)

Cadet : 16 – 17 ans (1993 – 1994)

Junior : 18 – 19 – 20 ans (1990 – 1991 – 1992)

Sénior : 21 ans et plus (1989 et avant)

Le départ :

- Dans les épreuves de Nage Libre, Brasse, Papillon et 4 Nages individuelles, départ en plongeant.
- Dans les épreuves de Dos et relais 4 Nages, départ dans l'eau

Le Chronométrage

1.	6	14:05.12
2.	4	14:06.13
3.	1	14:06.48
4.	3	14:07.50
5.	8	14:10.40
6.	2	14:10.78
7.	5	14:11.20
8.	7	14:12.05

Chronométrage manuel



Au signal du starter (sifflet, pistolet, klaxon), le chronométreur démarre son chrono.

A l'arrivée du nageur, le chronométreur arrête son chrono (pour éviter les erreurs, il est préférable d'appuyer sur le bouton "lap" (temps de passage) plutôt que sur le bouton "stop").

Chronométrage semi-automatique



C'est le starter qui lance le départ au moment où il appuie sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.



1.	7	19	62
2.	6	19	88
3.	5	20	33
4.	8	20	82
5.	2	22	43
6.	7	22	82
7.	7	22	10
8.	7	22	74

A l'arrivée du nageur, le chronométreur arrête le chronomètre au moment où le nageur touche le mur en utilisant une poire adaptée qui diffuse le résultat directement à l'informatique. L'arrivée de la course s'effectue donc manuellement.

Chronométrage automatique



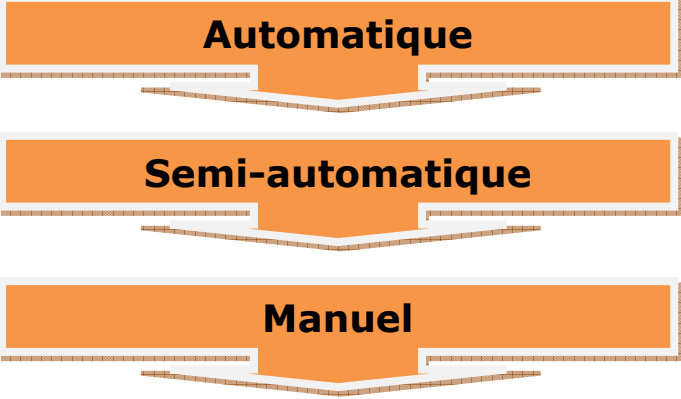
C'est le starter qui lance le départ au moment où il appuie sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.



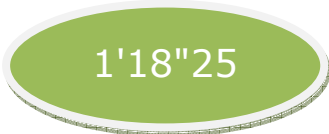
Ce sont les nageurs qui, à l'arrivée, arrêtent le chronomètre en touchant la plaque de touche. L'arrivée est automatique.



Tous ces systèmes de chronométrage n'ont pas la même valeur. Pour valider un résultat, le système automatique sera privilégié. Le temps enregistré manuellement enregistré par les chronométreurs manuels ne sera utilisé que si le chronométrage automatique et/ou semi-automatique est défaillant ou non utilisé.



Lorsque le chronométrage au 1/1000^{ème} est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être utilisé pour déterminer le temps ou le classement.



Le Jury

Il a pour rôle de veiller à l'application des règlements de natation propres à la compétition

Pour une compétition nationale

Jury minimum	1 Juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 8 Juges de virages coté virage – 8 Juges de virages coté départ Chronométrage automatique avec doublage semi automatique (1 bouton poussoir) 8 chronométreurs au bouton poussoir 8 chronométreurs manuels Les chronométreurs au bouton poussoir pourront être également juge de virage coté départ Pas de Juges à l'arrivée (3 Chronomètres)
--------------	---

Pour une compétition de référence interrégionale

Jury minimum	Même jury que compétition nationale
--------------	-------------------------------------

Pour une compétition de référence régionale ou départementale

Jury minimum	1 juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 4 Juges de virages coté virage Il est admis pour le chronométrage : 2 chronométreurs par ligne, plus 2 chronométreurs "volants" qui pourront à la demande du juge arbitre soit chronométrer les deux premiers, soit remplacer un chronométreur défaillant ou bien prendre la fonction du 3 ^{ème} chronométreur d'une ligne à la demande du responsable d'un club si la réalisation d'un record est envisagé. Dans ce cas de figure, il faut prévoir un juge à l'arrivée. Coté départ, un chronométreur pourra, à la demande du Juge Arbitre, assurer également la fonction de Juge de virages.
--------------	---

Pour une compétition d'animation

Jury minimum	1 juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 2 Juges de virages coté virage Pour le chronométrage, 1 chronométreur par ligne, plus deux chronométreurs volants 1 Juge à l'arrivée ou à défaut le Juge Arbitre.
--------------	---

Le Jury d'appel

- Il est composé au minimum de 3 membres (toujours nombre impair)
- Le délégué en assume la présidence, en cas d'absence du délégué, le Juge Arbitre assume cette fonction
- Juge les réclamations présentées par le responsable du club au maximum 30' maximum après la fin de l'épreuve.
- Les décisions du jury d'appel peuvent être contestées (article 105 règlement intérieurs de la FFN)
- Les réclamations transitent toujours par le juge arbitre, qui les traite en premier. La forme écrite est obligatoire.
- Les réclamations sur des faits (ex : touché d'une main au virage de brasse...), ne sont pas admises.

Pour être officiel, il faut :

- ✦ Avoir fait acte de candidature,
- ✦ Avoir l'âge requis,
- ★ Être licencié,
- ★ Avoir participé à une réunion d'information préalable, organisée par le comité départemental ou régional,
- ★ Avoir satisfait à un examen écrit et pratique variable selon la catégorie d'officiels.

Au début de chaque saison sportive, la carte d'officiel doit être validée. Pour remplir les conditions de validation, il faut avoir officié au moins 3 fois, au cours de la saison sportive.

Les catégories d'officiels

- Officiel « C » :
 - Âge minimum 14 ans
 - Ne peut assumer que la fonction de Chronométrateur
- Officiel « B » :
 - Âge minimum 16 ans
 - Peut assumer les fonctions de Chronométrateur, Juge de virages, Juge à l'arrivée.
- Officiel « A » :
 - Âge minimum 18 ans
 - Peut assumer les fonctions de Juge-Arbitre, Starter, Juge de nage, Chronométrateur en Chef, Juge de virages en Chef, Juge à l'Arrivée en Chef, plus toutes les fonctions de l'officiel B.

Officiel « C »

Il peut prétendre au poste de **chronométréur**

L'examen

❖ Pour se présenter à l'examen, il faut remplir les conditions :

- Être licencié à la F.F.N.
- Être âgé de 14 ans à la date d'examen
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité régional
- Avoir assisté à une information préalable organisée par le référent départemental.

❖ Pour obtenir le titre d'officiel, la voie à suivre est la suivante :

- ① Je fais acte de candidature auprès du comité régional (document à télécharger sur le site du comité régional)
- ② Je participe à une information organisée par le référent départemental
- ③ Je réalise des essais chronos

Essais chrono

Lors d'une compétition FFN, s'identifier auprès du Juge Arbitre pour réaliser un essai chrono

Le Juge Arbitre (ou votre club) vous transmet une feuille d'essai (cf annexe)

Réaliser au minimum 40 courses. Il est conseillé d'éviter les épreuves de plus de 400 mètres. Les temps de passage ne sont pas valable.

Il devra y avoir au moins deux chronométréurs officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel : Cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronométréurs.

Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100^{ème} de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis, le candidat ne devra pas avoir plus de 10 écarts de temps supérieurs ou égaux à 10/100^{ème}. Les écarts de temps compris entre 1 et 9/100^{ème} ne sont pas comptabilisés.

Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100^{ème}

Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100^{ème} et 3 écarts de 20 à 29/100^{ème}

Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100^{ème} et 2 écarts de 20 à 29/100^{ème} et 1 écart de 30 à 39/100^{ème}.

Un seul écart de temps de 40/100^{ème} ou plus oblige le candidat à repasser une session d'examen.

- ④ Le responsable des officiels de votre club, après vérification des essais, envoie les feuilles d'essai au président de la commission des cadres de la région (Jacky VIEVAL).

❖ Pour conserver le titre d'officiel C :

Validation annuelle

Obligation de réaliser 3 actions minimum par saison sportive (1/2 journée de compétition = 1 action).

Recyclage

Dans le cas où l'officiel C aurait effectué moins de trois actions durant la saison sportive, il devra obligatoirement participer l'année suivante à une session de recyclage avant de pouvoir de nouveau officier.

Un officiel ne répondant pas aux critères précédemment énoncés se verra retirer son titre d'officiel. Pour le récupérer, il devra reprendre la procédure depuis le début.

La fonction de chronométreur

Objectif

Prendre le temps des nageurs lors d'une épreuve (intermédiaire et final)

Equipement nécessaire

- **Une tenue blanche** (si possible)
- **Un chronomètre** (peut être prêté par l'organisateur mais il est préférable d'avoir son propre matériel – vérifier tout de même son état de marche avant de venir à la piscine)
- **Des claquettes de piscine** (pour votre hygiène)
- **Un jeton de caddie** (souvent utile pour ranger ses affaires dans un casier de la piscine)

- Prend place sur sa chaise, en retrait, sur la plage de départ. Cette action signifie que le Chronométreur est prêt.
- Vérifie l'identité du nageur. Pour les relais, vérifie l'ordre de départ des nageurs.
- Aux coups de sifflet brefs du Juge Arbitre, remet son chronomètre à zéro.



- Au long coup de sifflet du Juge Arbitre, se lève et se positionne derrière le plot.



Lorsqu'un faux départ est déclaré avant la course, le juge arbitre reprend la procédure de départ au long coup de sifflet (le second pour le dos et le relais 4N). Les chronométreurs doivent rester debout.

- Au signal de départ du starter (sifflet, klaxon ou pistolet), déclenche son chronomètre. Ne pas anticiper !
- Une fois que le nageur a atteint 15m, se rasseoir
- Sur chaque course, le chronométrateur chargé des temps de passage se lève à chaque fois que le nageur est à 15m du mur.
- Prendre les temps de passage : Pour la nature des temps à prendre, soumettre cette question lors de l'essai chrono au Juge Arbitre.

Bassin de 25 mètres		Bassin de 50 mètres	
50m toutes nages		50m toutes nages	
100m toutes nages (sauf 4N)	50m	100m toutes nages (sauf 4N)	
200m 4nages	50m	200m 4nages	
200m Autres nages	Tous les 50m	200m Autres nages	100m
400m	Tous les 50m	400m	Tous les 100m
800m NL	Tous les 50m	800m NL	Tous les 100m
1500m NL	Tous les 50m	1500m NL	Tous les 100m

- Pour les temps de passage et le temps de l'arrivée, le chronométrateur s'approche du bord du bassin, à la verticale du mur, et arrête son chrono lorsque le nageur touche. Ne pas anticiper !
- Il ne remet pas immédiatement son chronomètre à zéro dans l'hypothèse d'une éventuelle vérification du Juge Arbitre ou du Chronométrateur en Chef (en cas de litige).
- S'il commet une fausse manœuvre ou si son chronomètre est défaillant, il doit avertir immédiatement le Juge Arbitre.

ASTUCE : Une solution pour ne pas avoir des écarts importants : Ne regarder ni le starter, ni le nageur au moment du départ.

- Le temps réalisé par le nageur doit être inscrit sur la fiche de course dans la case adéquate de façon très lisible, sans rature et sans surcharge des chiffres. Le temps de tous les chronométrateurs doit figurer sur la fiche de nage. Noter la performance au 1/100^{ème} (le 1/1000^{ème} n'est pas pris en compte en natation).
- Certains chronométrateurs ont également pour fonction d'être Juge de Virage. Ils sont appelés "titulaires de ligne".
- Les temps proposés par des candidats réalisant des essais chrono ne doivent pas être enregistrés sur les fiches d'un nageur sauf si un record a été réalisé.
- Si trois chronométrateurs ont trois temps différents, le temps moyen sera le temps officiel
- Si deux des trois chronométrateurs ont un temps identique, on enregistre le temps des deux chronomètres identiques
- S'il n'y a que deux chronométrateurs par ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1	Titulaire : 1'24"72 Doubleur : 1'24'77 Tripleur : 1'24"72	1'24"72
Exemple 2	Titulaire : 27"54 Doubleur : 27"30 Tripleur : 27"52	27"52
Exemple 3	Titulaire : 2'24"33 Doubleur : 2'24"39 Essai C : 2'24"37	2'24"36
Exemple 4	Titulaire : 1'01"21 Doubleur : 1'01"26	1'01"23

- Tous les chronométrateurs d'une même ligne ne peuvent appartenir au même club.

Test de connaissance sur la fonction de chronométreur

1. Lorsque 2 des 3 chronométreurs enregistrent le même temps, quel doit être le temps officiel ?

.....
.....
.....
.....

2. Qui peut vérifier que les temps indiqués par les chronométreurs correspondent bien à ceux de leur chronomètre ?

.....
.....

3. En l'absence de chronométrage automatique, combien faut-il de chronométreurs pour homologuer un record régional ?

.....
.....

4. A quel moment le chronométreur doit-il déclencher son chronomètre ?

.....
.....

5. Dans une tentative de record, le chronométreur peut-il déclencher son chronomètre lorsque les pieds du nageur quittent le plot ?

.....
.....

6. Si les temps des 3 chronométreurs d'une même ligne sont différents, quel doit être le temps officiel ?

.....
.....

7. A quel moment le chronométreur doit-il remettre son chronomètre à zéro ?

.....
.....

8. Qui contrôle l'essai des chronomètres ?

.....
.....

9. Lors d'une tentative de record régional, si les 3 chronométreurs sont licenciés à un même club autre que celui du nageur (ou de l'équipe), la performance, si elle est valide, pourra-t-elle être homologuée ?

.....
.....

10. Sur le même couloir, les temps suivants sont enregistrés à l'arrivée de 3 séries successives : Donnez pour chacune d'elles le temps officiel.

Série 1 : 1'43"65 – 1'43"68

Série 2 : 9'05"17 – 9'04"99 – 9'05"04

Série 3 : 1'00"04 – 1'00"10 – 1'00"04

11. Un chronométrage semi-automatique est-il considéré comme chronométrage manuel ?

.....
.....

12. Afin de pouvoir être chronométreur d'une réunion, quels sont les écarts maxima de temps tolérés pour les chronomètres par rapport au temps moyen de l'essai ?

.....
.....

13. Lors d'une tentative de record régional, et pour que la performance puisse être homologuée, l'ensemble des chronométreurs peut-il appartenir au même club que le nageur ?

.....
.....

14. Pour qu'une performance réalisée puisse être, le cas échéant, homologuée comme record, combien parmi les chronométreurs peut-il au maximum y en avoir du même club que le nageur (ou de l'équipe) ?

.....
.....